

Comptabilité - Exercice 1991 - Ouvertures de crédits au Budget Supplémentaire

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Le Conseil Municipal est invité, d'une part à inscrire au Budget Supplémentaire de l'exercice courant, les crédits nécessaires à la passation d'opérations d'ordre et d'autre part à doter certaines lignes budgétaires de crédits de recettes et de dépenses nécessaires au fonctionnement des services.

Ces ouvertures de crédits sont regroupées dans les tableaux ci-après :

I - Votes de crédits nécessaires à la passation d'opérations d'ordre

Imputations	Libellés	Dépenses		Recettes	
		Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
905 1 232 00508 30900	Budget Principal CTB Transports routiers - Travaux de bâtiments - Domaine de la voirie (L du 06/03/1991)			12 868,11	
925 5 2525 00508 20200	Autres mouvements de créances, titres, etc. - TVA sur immobilisations à récupérer - Domaine de la voirie (L du 06/03/1991)	12 868,11			
	TOTAL	12 868,11		12 868,11	

II - Votes de crédits complémentaires

Montant du crédit complémentaire	Imputations	Observations
	Budget Principal	
	<i>I) Dépenses</i>	
3 100 000 F	922 210 76090 30400 Terrains - Emploi du produit d'aliénations de divers immeubles	Financement de diverses acquisitions suite à opportunités
16 000 F	943 1 657 88026 21100 Enseignement du premier degré - Subventions - Réhabilitation quartier Palente-Orchamps	Crédits votés par délibération du 25/06/1990 et non reportés (subvention à la MJC Palente)
15 000 F	955 0 6405 44000 Aide sociale - Frais communs contingent et subvention au CCAS - Cotisations municipales	Crédits votés par délibération du 24/09/1990 et non reportés (cotisation ODAS)
3 131 000 F	Total Dépenses	
	<i>II) Recettes</i>	
40 000 F	925 2 251 91042 20200 Dette récupérable - Prêts - SICOMI BATIFRANC pour compte Société STATICE	Remboursement de l'annuité de prêt consenti à la Société SICOMI BATIFRANC
40 000 F	Total Recettes	

Récapitulation	Dépenses		Recettes	
	Investisse- ment	Fonction- nement	Investisse- ment	Fonction- nement
Votes de crédits au budget supplémentaire de l'exercice courant :				
I) Opérations d'ordre	12 868,11		12 868,11	
II) Compléments de crédits	3 100 000,00	31 000,00	40 000,00	
TOTAL	3 112 868,11	31 000,00	52 868,11	

Après en avoir délibéré et sur avis favorable à la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.